

# le journal d'ATD Quart Monde

n° 538 - juillet-août 2023



## 1998 : LA BATAILLE POUR L'ÉGALE DIGNITÉ

Il y a 25 ans était adoptée la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, après plusieurs années de mobilisation des membres d'ATD Quart Monde. Elle consacrait pour la première fois « *l'égalité de dignité de tous les êtres humains* » et avait pour objectif de garantir « *l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux* ». Des progrès significatifs ont bien été enregistrés, mais le chemin à parcourir reste encore long.

↑ Geneviève de Gaulle-Anthonioz à l'Université populaire Quart Monde consacrée aux travaux préparatifs de la loi d'orientation, à Paris en 1996. © Eric Olivier

**N° 538**  
juillet-août 2023 - 1€

**À LIRE :** • **POUR MARTINE AUBRY, « L'ÉTAT SE DÉSENGAGE DE SES RESPONSABILITÉS » P.6** • **PORTRAIT DE DEUX MILITANTS QUART MONDE DE CAEN : STYVEN ANDREU ET GWENDOLINE GUERIN P.8**

**AGIR TOUS POUR LA DIGNITÉ.**  
"LÀ OÙ DES HOMMES SONT CONDAMNÉS À VIVRE DANS LA MISÈRE, LES DROITS DE L'HOMME SONT VIOLÉS. S'UNIR POUR LES FAIRE RESPECTER EST UN DEVOIR SACRÉ." J. WRESINSKI, FONDATEUR DU MOUVEMENT

## l'éditorial



**BENOÎT REBOUL-SALZE**

membre de la  
délégation nationale

### Une ambition à garder intacte

Dans quelques jours, ce sera le 25<sup>e</sup> anniversaire du vote de la loi de lutte contre les exclusions. Elle permettait au pays entier de se donner un axe ambitieux : il faut que la misère cesse ! Trop d'êtres humains sont cassés par la pauvreté, la misère et l'exclusion. C'est inacceptable !

Cette ambition, nous devons la garder intacte, avec le respect de l'égalité de chaque être humain pour boussole. Et c'est parfois difficile alors que la croissance oriente les choix de nos pays. On entend à tour de bras : il faut créer de la richesse, il faut créer de l'emploi. Mais posons-nous quelques questions : quelle richesse ? Quels emplois ? Qui va en profiter ? Et qui n'en profitera pas ? Avec quel respect de la planète ?

La théorie du ruissellement de la richesse du haut vers le bas a depuis longtemps montré qu'elle ne fonctionne pas. Elle détruit des personnes, elle écrase les plus faibles avec seulement quelques gouttes de richesse qui les atteignent. Pourtant, d'autres expériences à travers le monde montrent que si l'on investit en partant de la base, l'argent servira d'abord localement avant de remonter peu à peu l'échelle sociale et d'atteindre les personnes les plus riches.

Et si l'économie est importante, elle ne définit pas non plus qui nous sommes, qui nous voulons être. Les solidarités que nous pouvons vivre localement autour de nous sont essentielles pour que personne ne reste invisible, et seul, dans ses combats pour vivre et survivre au quotidien.

Cet été, reprenons des forces pour pouvoir mieux les partager ensuite. Pour certains, ce sera par des temps de vacances, de chantiers, pour d'autres par des temps de solidarité. À chacun de trouver sa manière pour être prêt à s'engager davantage afin que toutes et tous aient une vie digne. Bon été ! ■

## Un été avec ATD Quart Monde

En juillet-août, ATD Quart Monde organise ou participe à de nombreux événements durant lesquels il est possible de s'investir pour découvrir le Mouvement, renforcer son engagement ou mobiliser de nouvelles personnes. Voici un panorama des actions pour participer, un été ou plus, à la construction d'une société plus juste.



Festival de Maubeuge en 2022. © Hélène Deswaerte

### Contribuer à un Festival des savoirs et des arts

Les Festivals des savoirs et des arts permettent de valoriser les talents de chacun et de se rencontrer autour d'ateliers culturels et créatifs de rue. Cirque, écriture, slam, théâtre, danse, lecture, peinture, cuisine, réalisations collectives... Chaque quartier est libre de mettre en place des ateliers selon les envies et les savoir-faire de chacun. Une vingtaine sont organisés cet été dans toute la France, en voici quelques-uns :

#### (76) Saint-Étienne-du-Rouvray •

1-2 juillet, Quartier Robespierre

#### (75) Paris • 7-8 juillet, CHRS Pauline

Roland, 35 rue Fessart

#### (93) Montreuil • 8-9 juillet,

24 avenue Jean Moulin

#### (22) Saint-Brieuc • 8-9 juillet,

Place de Barcelone

#### (87) Limoges • 10-12 juillet,

Aire de jeu de la Cité du Sablard de 15h30 à 19h30

#### (28) Nogent-le-Rotrou • 12 juillet,

quartier des Gauchetières

#### (72) Le Mans • 10 septembre

Pour en savoir plus : [FESTIVAL.DES.SAVOIRS@ATD-QUARTMONDE.ORG](mailto:FESTIVAL.DES.SAVOIRS@ATD-QUARTMONDE.ORG)



### Donner un coup de main au projet Réussir ensemble

ATD Quart Monde a lancé en septembre 2022 à Lyon et Villeurbanne le projet « Réussir ensemble » autour de l'orientation, la formation et l'emploi des jeunes. Il cherche à répondre concrètement à l'interpellation faite ces dernières années par les jeunes, confrontés à l'impossibilité de trouver une formation de leur choix et un emploi digne. Pour soutenir cette aventure, l'office HLM a mis à la disposition du Mouvement une maison inoccupée qui demande des travaux importants d'aménagement. Pour cela, nous sommes à la recherche d'outils, de matériel et de personnes disponibles pour des chantiers les 1<sup>er</sup>, 8 et 14 juillet. N'hésitez pas à nous rejoindre. Inauguration prévue le 16 septembre.

Contact : [REUSSIR.ENSEMBLE@ATD-QUARTMONDE.ORG](mailto:REUSSIR.ENSEMBLE@ATD-QUARTMONDE.ORG) ■

↑ Une maison à rénover pour un grand défi. © ATD Quart Monde



### Participer à un chantier de découverte du Mouvement

Les chantiers sont destinés aux 18-30 ans et mêlent, sur quelques jours, rénovation dans des lieux utiles au Mouvement e découverte de celui-ci. Du 10 au 16 juillet à Colmar ou encore du 1 au 16 juillet à Treyvaux, en Suisse, les jeunes sont invités à se retrouver autour d'un travail manuel, tout en découvrant ATD Quart Monde et les diverses façons de s'engager.

Contact : [CHANTIERS.JEUNES@ATD-QUARTMONDE.ORG](mailto:CHANTIERS.JEUNES@ATD-QUARTMONDE.ORG) ■

↑ Chantier jeunes à Méry-sur-Oise en 2020. © Carmen Martos

### Participer à la campagne de sensibilisation sur les dimensions cachées de la pauvreté



Festival Le Jardin du Michel, le 3 juin. © Robin Humbert

Depuis le mois de mai, les équipes « jeunesse » d'ATD Quart Monde mènent une campagne de sensibilisation sur les dimensions cachées de la pauvreté, qui se terminera fin juillet. De nombreuses interventions ont déjà été réalisées partout en France pour montrer aux jeunes que la pauvreté

n'est pas qu'une question d'argent. Ces équipes prévoient d'intervenir encore lors de festivals de musique, de rencontres associatives, de festivals des savoirs et des arts, mais aussi dans des tiers-lieux, des maisons de la culture...

Vous aussi, vous pouvez contribuer à cette campagne de plusieurs manières :

- En invitant l'équipe de la mobilisation jeunesse à l'un de vos événements
- En les aidant à animer une action de sensibilisation
- En ciblant des lieux d'intervention
- En trouvant des lieux pour héberger les intervenants.

Pour en savoir plus : [WWW.ATD-QUARTMONDE.FR/PAUVRETE-EN-8D/](http://WWW.ATD-QUARTMONDE.FR/PAUVRETE-EN-8D/) [MOBILISATION.JEUNESSE@ATD-QUARTMONDE.ORG](mailto:MOBILISATION.JEUNESSE@ATD-QUARTMONDE.ORG) ■

Rejoignez-nous !



@ATDQM

### LE JOURNAL D'ATD QUART MONDE

Publication mensuelle d'ATD Quart Monde France,  
Rédaction: 63, rue Beaumarchais, 93100 Montreuil  
tél.: 01 42 46 81 95, [www.atd-quartmonde.fr](http://www.atd-quartmonde.fr)  
CPPAP: n° 1224 H 79275 ISSN 2495-2494  
Dépôt légal à parution. Reproduction interdite  
Abonnements: 10 € pour 11 nos/an  
[secretariat.amis@atd-quartmonde.org](mailto:secretariat.amis@atd-quartmonde.org)  
tél.: 01 34 30 46 23  
Directrice de la publication: Marie-Aleth Grand  
Rédactrice en chef: Julie Clair-Robelet  
[lejournald@atd-quartmonde.org](mailto:lejournald@atd-quartmonde.org)  
Réalisation: Atelier Siioux - atelier-siioux.com  
Impression: SIEP (Bois-le-Roi)  
Papier 100 % recyclé

## LA PHOTO DU MOIS



↑ © JCR, ATD Quart Monde

### SUCCÈS AU THÉÂTRE POUR CLAIR-OBSCUR

« Quand le rideau s'ouvre, la magie opère parce qu'on voit qu'il y a beaucoup de gens qui sont là pour nous voir jouer », affirme Manuella Lecanu, militante Quart Monde. Le 2 juin dernier, la salle de la Maison des pratiques artistiques amateurs (MPAA) Saint-Germain, à Paris, était pleine pour voir jouer la troupe composée de 15 comédiens et comédiennes d'ATD Quart Monde et de la MPAA, et la magie a effectivement opéré. Dans cette pièce, intitulée *Clair-Obscur*, les spectateurs se sont plongés dans les tableaux de Vincent Van Gogh, Frida Kahlo ou encore Jean-Michel Basquiat que les comédiens font vivre sur scène, en s'appropriant les univers picturaux, en les transformant et en dévoilant aussi ce qui se cache, hors du cadre. L'idée est venue du metteur en scène, Philippe Osmalin, mais tous les comédiens ont participé à l'écriture de la pièce. Ces derniers mois, les comédiens ont été accompagnés par Kathy Mépuis, danseuse-chorégraphe et fondatrice de l'association *La possible Échappée* et Nancy Rusek, également danseuse-chorégraphe. Tous ont révélé « des qualités extraordinaires que personne ne soupçonnerait, des talents d'écriture, des univers. Cette expérience leur a donné une ouverture aux autres, une confiance en eux qui est incroyable. Ça ouvre le champ des possibles », souligne l'un des comédiens, pour qui l'aventure avec cette troupe de théâtre hors-norme dure depuis six ans. ■



↑ Atelier de CNV le 15 avril à la Maison Quart Monde de Lille. © ATD Quart Monde

## Des ateliers de communication non violente pour « apprendre à vivre avec le cœur ouvert »

Dans le Nord, les membres d'ATD Quart Monde sont invités à participer à des ateliers de sensibilisation à la communication non violente, pour apprendre à mieux s'écouter, mais aussi à désamorcer les conflits.

Dans la grande salle de la Maison Quart Monde de Lille, de drôles d'objets sont posés sur le sol. On peut notamment voir une tortue, « qui invite à ralentir », et un serre-tête avec deux oreilles de girafe, « pour élargir notre vision et s'exprimer à cœur ouvert », explique Béatrice Ray. Depuis 2018, elle propose des ateliers de sensibilisation à la communication non violente aux membres d'ATD Quart Monde, dans le Nord. Treize participants ont assisté à l'un de ces ateliers, le 15 avril dernier, sur le thème de la culpabilité. « Ici, il ne faut pas être fort ou faible. Nous apprenons à reconnaître nos limites et à prendre soin de nous. On est en chemin et on essaye de se déconditionner. Me sentir fautive parce que j'ai fait un truc mal, c'est non. On dépose cette situation-là, parce qu'on n'en veut plus », explique l'animatrice. Pendant toute la journée, elle invite chacun à identifier le mécanisme de culpabilité, pour « transformer ce sentiment désagréable et

apprendre à différencier ce qui nous vient de l'extérieur, de l'éducation, de la société, et ce qu'on en fait, nous ». L'objectif de ces ateliers est de « permettre des prises de conscience, mais aussi de créer des liens. C'est une manière de se ressourcer et de trouver les forces de continuer, malgré ce que l'on vit. Notre intention est de réussir à être mieux avec soi-même et avec les autres », explique Anne-France, salariée d'ATD Quart Monde, qui a lancé cette démarche il y a cinq ans. La communication non violente peut également « aider les membres des groupes locaux à mieux désamorcer les conflits, ne pas attendre que cela aille plus loin », poursuit-elle.

### DES BINÔMES D'EMPATHIE

Militante Quart Monde, Fatiha a déjà participé à plusieurs ateliers et a constaté leurs bienfaits. « Cela permet de sortir ce que j'avais à l'intérieur, de me dire que je ne sers pas à

rien. Je vois que je fais ce que je peux et je me sens moins coupable de ne pas pouvoir aider davantage autour de moi », affirme-t-elle. Geneviève, alliée, a pour sa part appris à « mieux décrypter [ses] réactions, à ne pas se sentir toujours agressée, mais à comprendre l'autre, à dédramatiser ».

« Cela permet de sortir ce que j'avais à l'intérieur, de me dire que je ne sers pas à rien. »

L'entraide est également au cœur de ces séances, notamment avec la constitution de « binômes d'empathie », qui peuvent se poursuivre au-delà de l'atelier. « Nous voulons faire vivre ce que nous apprenons ici de manière pratique en proposant à des participants de se soutenir en s'écoutant », souligne Anne-France. Pendant les exercices proposés, Béatrice Ray guide ainsi deux participantes à trouver les mots : « quand je vois que je tombe dans ma culpabilité, est-ce que tu peux me rappeler que je peux avoir confiance en moi ? ». Tous se sentent « allégés » à la fin de la journée, mais ils savent que c'est « le travail de toute une vie d'être plus relié à soi-même et aux autres et de vivre avec le cœur ouvert », conclut Anne-France. ■

**Pour obtenir des informations sur la communication non violente :**  
BÉATRICE RAY  
PRATICIENNEBRAY@GMAIL.COM

## 8 AGENDA

**10-16 juillet :** Chantier jeunes du lundi au dimanche pour rendre plus accueillante et fonctionnelle la Maison Quart Monde de Colmar, lieu de rassemblements et d'échanges pour les membres du Mouvement dans la région Alsace.  
**Contact et inscriptions :**  
CHANTIERS.JEUNES@ATD-QUARTMONDE.ORG

**22 juillet :** Journée familiale à Colmar.  
**Informations :** ALSACE@ATD-QUARTMONDE.ORG

**Tout l'été :** Du 13 juillet au 31 août, tous les jeudis, à partir de 17h, l'équipe d'ATD Quart Monde de Lyon métropole organise un pique-nique partagé dans un parc et propose différentes activités. L'occasion d'inviter et d'accueillir de nouvelles personnes et de faire du lien

ensemble autour de jeux, d'art, de temps où l'on apprend ensemble...

**Contact et inscriptions :**  
LYONMETROPOLE.69@ATD-QUARTMONDE.ORG

**17 octobre :** La Journée mondiale du refus de la misère aura pour thème cette année « La dignité en action : rendons possible le travail décent pour tous ».



↑ Table ronde à l'Assemblée nationale sur la loi d'orientation, 25 mars 1997. © Pierre Segondi

## 1998 : la bataille pour l'égale dignité

Il y a 25 ans était adoptée la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, après plusieurs années de mobilisation des membres d'ATD Quart Monde. Elle consacrait pour la première fois « l'égale dignité de tous les êtres humains » et avait pour objectif de garantir « l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux ». Des progrès significatifs ont bien été enregistrés, mais le chemin à parcourir reste encore long.

Sur le perron de l'Assemblée nationale, les membres d'ATD Quart Monde sont soulagés. Ce 9 juillet 1998, la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, sur laquelle ils travaillent depuis des années, a enfin été adoptée. « Pour moi, ce jour, c'est comme le jour où on a mis le pied sur la lune », affirme un militant Quart Monde dans le journal *Feuille de route* de l'époque. La présidente d'ATD Quart Monde, Geneviève de Gaulle-Anthonioz, leur rappelle alors que cette loi « est le début d'une route ». « Certes, elle a ses insuffisances et ses limites et nous en sommes bien conscients. Ce n'est pas ce soir, ni demain que prendra fin la grande pauvreté. Mais elle ouvre à tous le chemin des droits fondamentaux. Elle se fonde sur le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains », poursuit-elle.

Cette loi a déjà derrière elle une longue histoire, assez mouvementée. Ses objectifs ambitieux sont présents dès 1987 dans le rapport « Grande pauvreté et précarité économique et sociale », présenté au Conseil économique et social par le fondateur d'ATD Quart Monde, Joseph Wresinski. Ce rapport décrit « pour la première fois la grande pauvreté comme une atteinte aux droits fondamentaux », explique Denis Prost, volontaire permanent et membre de l'équipe qui a travaillé sur la loi.

“ Un objectif radical : la disparition de la misère considérée comme incompatible avec les valeurs de la devise républicaine ”

En 1995, l'avis présenté par Geneviève de Gaulle-Anthonioz au Conseil économique et social sur « l'évaluation des politiques publiques de lutte contre la grande pauvreté » préconise également la mise en place d'une loi d'orientation contre les exclusions. Pour la présidente d'ATD Quart Monde, il s'agit alors « d'afficher un objectif radical : la disparition de la misère considérée comme incompatible avec les valeurs de la devise républicaine : liberté, égalité, fraternité. Un objectif qui ne souffre pas de demi-mesures. Il ne peut s'agir d'aménager, de gérer la misère. Il ne peut suffire d'en soulager les effets. Il s'agit bien de mettre fin à un déni des droits de l'Homme, en rétablissant l'ensemble des citoyens dans leurs droits ».

Le gouvernement d'Alain Juppé commence à élaborer un projet de loi d'orientation pour

le renforcement de la cohésion sociale, avec la contribution d'ATD Quart Monde et des 30 associations réunies au sein du collectif Alerte.

### FIXER UN CAP

Le 21 avril 1997, alors que le texte est examiné au Parlement, l'annonce de la dissolution de l'Assemblée nationale tombe. « D'un coup, des années de travail acharné sont réduits à néant, en même temps que l'espoir de tant et tant de familles d'être enfin prises en compte par l'ensemble de nos concitoyens », raconte Geneviève de Gaulle-Anthonioz, dans *Le secret de l'espérance*. Finalement, un texte jugé beaucoup plus ambitieux que le premier est soutenu par le gouvernement de Lionel Jospin, en particulier par la ministre de l'Emploi et de la Solidarité, Martine Aubry. « C'est un texte colossal, avec 159 articles, qui tendent à garantir l'accès effectif aux droits fondamentaux dans tous les domaines, l'emploi, le logement, la santé, l'éducation, la justice, la culture... Il fixe un cap », détaille Denis Prost.

Mais, quelques jours avant son examen par les députés, les membres d'ATD Quart Monde découvrent avec stupeur que les références à « l'égale dignité de tous les êtres humains » ont disparu de l'article 1<sup>er</sup>. Un rendez-vous est pris avec le président de la République, Jacques Chirac, pour tenter de sauver cet article. « Ce n'était pas une opposition

sur le fond », affirme aujourd'hui Danièle Jourdain Menninger, conseillère dans le cabinet de Lionel Jospin à l'époque. « Même si, philosophiquement et politiquement, cet article est très important, nous savons que le Conseil d'État est très vigilant pour qu'on ne mélange pas le droit et la philosophie. Il y avait le souci d'avoir une approche juridique », explique-t-elle. Le président de la République se laisse pourtant convaincre par les membres d'ATD Quart Monde et raille même les hésitations de ce qu'il appelle « la technostructure », se souvient Didier Robert, alors délégué national. L'article 1<sup>er</sup> est maintenu tel quel. « Le Quart Monde aura, le premier, fait inscrire dans la loi française l'égale dignité de tous les êtres humains », se réjouit Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

### DES ACQUIS TRÈS IMPORTANTS

La loi d'orientation est finalement adoptée et publiée au Journal officiel le 29 juillet. Son dernier article prévoit l'évaluation de ses mesures tous les deux ans, en associant les personnes en situation de pauvreté et les acteurs de terrain. Cette adoption donne une forte impulsion au gouvernement pour faire progresser l'accès aux droits et des avancées significatives sont enregistrées, comme la création de la Couverture maladie universelle, en 1999, ou la loi Droit au logement opposable, en 2007. ●●●

« Nous avons vraiment impliqué tous les cabinets ministériels et nous étions tous très mobilisés pour que des dispositifs législatifs viennent enrichir la loi », souligne Danièle Jourdain Menninger. Aujourd'hui conseillère au Conseil économique, social et environnemental, elle se dit « fière d'avoir accompagné ce texte ». « Rien n'a été pareil après, il y a des acquis très importants, notamment dans la manière dont on associe les personnes à l'élaboration des lois. Sur l'emploi, Territoires zéro chômeur de longue durée est pour moi un produit de cette loi d'orientation, dans la même philosophie », précise-t-elle.

## UNE LOI « DÉPECÉE »

Pourtant, le doute s'installe dans le Mouvement dès 2000. Comme pour toute loi d'orientation, les articles sont ensuite

répartis dans d'autres textes juridiques. Mais l'abrogation de l'article 1<sup>er</sup> et son inscription dans le code de l'action sociale et des familles ne passe pas. « La bataille d'ATD Quart Monde a toujours été de démarcher tous les ministères pour que les mesures ne soient pas cantonnées à l'action sociale, mais touchent bien tous les droits. La loi a été complètement dépecée. Quand je l'ai découvert, je me suis dit que la technostructure avait gagné », regrette Didier Robert.

Quatre évaluations de la loi sont réalisées, sans respecter les conditions prévues. Celle menée en 2004 par l'Inspection générale des affaires sociales pointe des « insuffisances dans la mise en œuvre de la loi, d'autant plus préoccupantes que les situations d'exclusion persistent ». Elle regrette « les orientations fluctuantes des pouvoirs publics, qui se sont

traduites dans une succession de plans, parfois mal articulés entre eux ». La dernière évaluation, en 2007, constate que plusieurs dispositions de la loi de 1998, « ambitieuses mais plus déclaratives que normatives, n'ont reçu qu'une application partielle et ponctuelle, réduisant ainsi sa portée ».

« Je me suis dit que la technostructure avait gagné »

## UNE AMBITION TOUJOURS D'ACTUALITÉ

« Nous avons vraiment une bataille à mener aujourd'hui pour refaire exister l'article 1<sup>er</sup>, qui a une force incroyable et est si peu connu, et s'en servir comme levier dans tous nos combats », affirme Denis Prost. « Le gouvernement devrait se doter d'un tableau de bord sur les droits fondamentaux, avec quelques indicateurs. Cela obligerait chacun à voir les situations d'accès ou de non-accès aux droits fondamentaux », propose-t-il.

La Stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, présentée par le président de la République en 2018, « ne propose que des pansements et montre un réel manque d'ambition, alors que la loi d'orientation de 1998 contenait le socle de ce que doit être l'organisation d'une société qui se mobilise

pour rendre les droits effectifs pour tous », ajoute Nathalie Monguillon, militante Quart Monde. Les membres d'ATD Quart Monde gardent en tête cette phrase de Geneviève de Gaulle-Anthonioz, pour qui la loi « incarne la durée, alors que tous les plans et mesures d'urgence sont par essence éphémères. La loi n'est pas l'affaire d'une saison : elle n'a pas pour but de franchir le seuil de l'hiver. Elle détermine des objectifs, une méthode et des moyens pour une longue période, objectifs qui ne seront pas remis en question par une modification de la conjoncture. Elle est un contrat passé avec le peuple, contrat qui ne peut être rompu et qui engage la Nation ». Le contrat n'a, pour l'instant, pas été rempli. ■



« Cette loi est une espérance, elle ne doit pas être une illusion. Cinq ans après le vote, l'évaluation faite par ce Mouvement, fondée sur des enquêtes auprès des personnes et des familles, a fait apparaître les insuffisances du texte et plus encore les difficultés d'application [...]. Mais les difficultés rencontrées ne sauraient conduire à sous-estimer l'avancée considérable que représente un tel texte. »

PAUL BOUCHET, REVUE QUART MONDE N°186



↑ Geneviève de Gaulle-Anthonioz entourée de membres d'ATD Quart Monde devant l'Assemblée nationale, le 25 mars 1997. © Pierre Segondi



« La lutte contre les exclusions est un impératif national fondé sur le respect de l'égalité de tous les êtres humains et une priorité de l'ensemble des politiques publiques de la Nation.

La présente loi tend à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux dans les domaines de l'emploi, du logement, de la protection de la santé, de la justice, de l'éducation, de la formation et de la culture, de la protection de la famille et de l'enfance. L'État, les collectivités territoriales, les établissements publics, les organisations professionnelles ou interprofessionnelles et les organisations syndicales de salariés représentatives, les organismes de sécurité sociale ainsi que les institutions sociales et médico-sociales participent à la mise en œuvre de ces principes. [...] »

ARTICLE 1 DE LA LOI D'ORIENTATION RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

## Retrouver un élan pour une société juste et solidaire

La loi de 1998 prévoyait la mobilisation de l'ensemble des acteurs autour d'un objectif commun : garantir l'accès aux droits fondamentaux. Cet élan doit inspirer les politiques publiques d'aujourd'hui en s'adaptant aux défis du monde actuel, selon la délégation nationale d'ATD Quart Monde.

Le constat est sans appel : « l'élan de la loi d'orientation de 1998 s'est perdu ». Ce texte contient néanmoins des avancées et a été le fruit d'une « mobilisation générale », source d'inspiration pour Benoît Reboul-Salze et Geoffrey Renimel, tous deux membres de la délégation nationale actuelle. « L'objectif est de retrouver un élan mobilisateur pour une société juste et solidaire qui n'oublie pas les plus pauvres et qui prend en compte la planète et les enjeux climatiques et écologiques. Nous devons retrouver cette vision globale et ambitieuse d'un futur où personne n'est laissé de côté et travailler ensemble face aux défis du monde actuel », soulignent-ils. Alors que les enjeux environnementaux sont aujourd'hui présentés comme la

priorité de l'ensemble des politiques publiques, « notre défi est de connecter cet élan à celui qui a porté la loi de 1998. Dans cette jonction réside le fondement d'un nouveau contrat social qui respecte les droits de tous et, en particulier, des générations futures », précise Geoffrey Renimel. Cette mobilisation passe par une « réelle ambition politique, dont le gouvernement doit être le garant, et la société dans son ensemble doit participer à sa mise en œuvre », ajoute Benoît Reboul-Salze.

## UNE NÉCESSAIRE ÉVALUATION

L'enjeu est par ailleurs que la participation des personnes en situation de pauvreté,

qui s'est largement développée depuis la loi de 1998, soit désormais « bien réelle et contribue vraiment à la mise en place et à l'évaluation des politiques publiques », estiment-ils.

Tous deux souhaitent aujourd'hui que les mesures prévues dans la loi d'orientation soient « évaluées par l'État à la lumière de ce que nous avons appris depuis 25 ans et au regard de la recherche sur les dimensions cachées de la pauvreté, qui sont maintenant un outil connu et reconnu ». « Sans évaluation, sans indicateur, on ne peut pas mesurer l'investissement qui doit être fait. On navigue à vue et ce n'est pas bon si on veut éradiquer la misère », ce qui était l'objectif de la loi votée en 1998. ■

**« UNE DÉCEPTION IMMENSE »**

**Militante Quart Monde en Alsace, Cécile Reinhardt a fait partie du groupe de travail sur l'élaboration de la loi d'orientation de 1998.**

« C'était la première fois que je participais à un projet pareil. Nous avons vraiment travaillé tous ensemble. Même lorsque nous allions dans les ministères ou à l'Assemblée nationale, j'ai toujours eu ma place. J'étais engagée dans ma région, avec des familles très pauvres, et tout ce que je rapportais de ce que les gens vivaient, c'était pris en compte. Le moment le plus symbolique pour moi a été quand nous sommes allés au ministère de l'Éducation nationale. Je n'aurais jamais pensé un jour mettre les pieds dans ce genre d'endroit pour apporter des propositions. J'étais impressionnée par la symbolique des lieux. Je me souviens d'une rencontre à Matignon avec Alain Juppé, qui est arrivé en retard. Geneviève de Gaulle-Anthonioz s'est permise de le réprimander, ça m'avait impressionné. Quand Jacques Chirac a décidé de dissoudre, on s'est dit que tout était fichu et finalement non ! J'avais l'impression que tout ce que nous avions proposé tenait debout. Petit à petit, on n'a rien vu s'appliquer. Cela a été une déception immense. Je n'étais pas naïve au point de penser que tout allait être appliqué comme on le voulait, mais quand même... » ■

**INTERVIEW****« Accepter l'exclusion dans une société chaque jour plus riche est une défaite de la politique »**

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité de 1997 à 2000, Martine Aubry a porté en 1998 le projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions. Elle regrette aujourd'hui que beaucoup de dispositifs prévus dans ce texte aient été « freinés, arrêtés ou transformés ». Elle a accepté de répondre à nos questions par écrit.

**Quel était pour vous l'objectif du projet de loi d'orientation relatif à la lutte contre les exclusions que vous avez porté au Parlement en 1998 ?**

La lutte contre l'exclusion, en particulier par l'accès aux droits de tous, est pour moi à la fois une conviction et une orientation forte qui donne du sens à l'action politique. En 1997, quand nous sommes arrivés aux commandes, après la dissolution de l'Assemblée, nous avons trouvé un pays dans un état de délabrement : un chômage très élevé, notamment chez les jeunes, et des inégalités en forte progression. L'emploi a été ma première priorité (réduction du temps de travail et partage de l'emploi, Emplois jeunes, etc.) tout en ne laissant personne au bord du chemin. D'immenses chantiers nous attendaient et nous nous sommes mis au travail sans relâche.

“ La lutte contre l'exclusion, en particulier par l'accès aux droits de tous, est pour moi à la fois une conviction et une orientation forte qui donne du sens à l'action politique ”

Une loi de « cohésion sociale » avait été engagée par mes prédécesseurs sous la forte poussée du Conseil économique et social, en particulier de Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Cette ébauche a été interrompue par la dissolution. Nous en avons fait un chantier prioritaire avec cette loi d'orientation voulue conjointement par nous-mêmes et par les associations. C'était une grande première. Et ce n'était pas un assemblage de dispositifs distincts, mais bien une démarche globale,

volontariste, une orientation, car le combat contre l'exclusion est bien l'affaire de tous. C'est ce que nous avons écrit dans l'article premier, avec notamment cette référence suggérée par Geneviève de Gaulle-Anthonioz et Paul Bouchet : « le respect de l'égalité dignité ». Je suis particulièrement fière que ce mot « dignité » soit mentionné dans une loi. C'est unique, et cela fait référence, bien entendu, à la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948.

**Vous aviez affirmé à l'époque que ce texte devait être « une réponse collective au phénomène de l'exclusion qui constitue une défaite pour l'ensemble de la classe politique ». Quelles réponses concrètes cette loi a-t-elle rendues possibles selon vous ?**

J'ai voulu associer les collectivités territoriales : régions, départements, communes, et les associations. Nous les avons soutenues, encouragées et aidées. Ce qui importait aussi et surtout, c'était d'inclure celles et ceux que ces mesures et dispositifs concernaient. Faire non seulement pour eux, mais avec eux. Au plan national, nous avons créé le Conseil national de lutte contre l'exclusion et l'observatoire du même nom, qui a été supprimé depuis...

Mais surtout, cette loi en a entraîné deux autres : l'une dont je suis particulièrement fière, la CMU (Couverture maladie universelle), et elle a jeté les bases du DALO (Droit au logement opposable). J'ai fait mener également par l'IGAS une étude sur les causes des placements d'enfants. Autre exemple : nous avons créé le programme TRACE pour accompagner les jeunes les plus en difficulté : c'est le premier dispositif qui a été supprimé par la droite en 2002, tout comme ils ont stoppé les Emplois jeunes dont ont bénéficié plusieurs centaines de milliers de jeunes.

Nous avons élaboré cette loi d'orientation en dialoguant avec les associations et les organisations syndicales. Geneviève de Gaulle-Anthonioz avait un accès direct à nos travaux.

Nous nous sommes inspirés des situations concrètes vécues par les personnes en difficulté, secteur par secteur : formation, emploi, accès aux soins, logement... Nous avons fait le bilan critique des dix ans du RMI, mis en œuvre en 1988, en développant notamment l'accompagnement et l'insertion par l'économique, en créant un « guichet unique », supprimé ensuite parce qu'il remettait en cause le secret professionnel. Nous avons prévu une évaluation de l'application de la loi : cela a été fait en 2000, puis en 2002, et abandonné ensuite.

**25 ans après son adoption, quel bilan tirez-vous de cette loi ?**

Je peux redire ce que j'ai dit à l'époque : accepter l'exclusion dans une société chaque jour plus riche n'est pas seulement une défaite de la pensée, c'est une défaite de la politique. Je retiens que ce fut un temps exceptionnel de mobilisation envers les plus fragiles et c'est à cela que l'on reconnaît une société démocratique. Même si cette loi n'a pas fait l'unanimité au Parlement, ce qui est incompréhensible, elle a été votée au-delà des partis par des élus sensibles à la cause des plus démunis. Bien plus que les plans proposés actuellement, cette loi était une véritable expression de solidarité envers les plus fragiles.

Ce projet de loi était, à sa façon, un projet de société. On en est loin. Beaucoup de dispositifs ont été freinés, arrêtés ou transformés comme le RMI, devenu le RSA, aujourd'hui lui-même remis en question. L'État se désengage de ses responsabilités. Ce qui m'inquiète, c'est à la fois la montée des inégalités, de la précarité, et cette stigmatisation des plus pauvres qui veut les rendre coupables de leur situation, ce qui accentue les divisions internes dans le pays. Le nombre de personnes en pauvreté n'est pas digne d'un pays comme le nôtre : on ne peut se satisfaire d'une situation où on compte plus de 9 millions de personnes pauvres. Oui, il est urgent de permettre à chacun d'avoir accès aux droits essentiels comme le voulait cette loi, c'est non seulement une question de justice, c'est un enjeu de démocratie. ■



NOTRE ACTION DÉPEND DE VOS DONS

- Je fais un don de .....€
- J'adhère à ATD Quart Monde  
Vous signifiiez ainsi votre adhésion aux valeurs et aux engagements d'ATD Quart Monde, vous contribuez à augmenter sa visibilité et pourrez voter à l'assemblée générale.

Prénom et Nom.....

Année de naissance .....

Signature .....

Allez sur [WWW.ATDQM.FR](http://WWW.ATDQM.FR) ou envoyez votre chèque à l'ordre de ATD Quart Monde – 12 rue Pasteur – 95480 Pierrelaye.

Tout don supérieur à 8€ donne droit à une réduction d'impôts de 66% du montant du don dans la limite de 20% du revenu imposable.

Pour nous soutenir dans la durée, faites un don régulier. Formulaire page 7.

## À VOIR

La chronique  
de **Bella Lehmann-Berdugo**

### L'ÎLE

Anca Damian. Fiction.  
Film d'animation. Inspirée  
de la pièce de théâtre de Gellu  
Naum. Belgique/France/  
Roumanie. 1h25. VOST. 7 juin.

Robinson, ancien médecin de 82 ans,  
s'est retiré volontairement loin du  
monde sur une île en Méditerranée.  
Mais le monde le rattrape en la personne  
de Vendredi, seul survivant d'un bateau  
en provenance d'Afrique vers l'Italie.  
Une sirène aux cheveux verts, un pirate  
unijambiste, une mère plus jeune que  
son fils, des animaux marins captifs  
du plastique, une mer turquoise  
changée en immense couverture  
de survie dorée... De rebondissement  
en rebondissement, une odyssée  
inventive, tour à tour poétique, ironique,  
tragique, magique, géopolitique,  
pédagogique (sans lourdeur), portée par  
une musique, des chants, des paroles et  
un graphisme époustouflants. Certains  
plans suggèrent Dali. Une merveille  
de vivacité pour dire l'écologie sociale  
et environnementale, à voir à tous  
les âges de la vie. ■



### JUNIORS

Hugo Thomas. Fiction. France.  
20 juillet.

À Mornas, morne village en rase  
campagne « sans même une  
médiathèque », Jordan et Patrick tuent  
leur ennui grâce à « Jessica », leur  
console de jeux vidéo. Hélas, la machine  
les lâche. Pour la remplacer, les ados  
simulent un cancer et lancent une  
cagnotte en ligne. Le résultat dépasse  
leurs espérances. Des maladroites de jeu  
et un rythme parfois poussif. Pourtant  
les dialogues enlevés, l'univers des  
jeunes montré avec justesse, l'énergie qui  
se dégage, remportent la mise. ■



### ELLE S'APPELLE BARBARA

Sérgio Tréfaut. Fiction.  
Portugal. VOST. 28 juin.  
En Irak, un camp de prisonniers  
djihadistes. Barbara assiste à l'exécution  
de son époux. Puis elle attend son  
propre sort. Une petite madone grave  
et silencieuse, magnifiée par la  
photographie en clair-obscur. Le film  
fait sentir, plutôt qu'il n'explique. ■



## À LIRE AUX ÉDITIONS QUART MONDE



### REVUE QUART MONDE,

#### « PEINDRE ET DÉPEINDRE »

N°254, ÉDITIONS QUART MONDE, 64 P., 8 €

L'histoire de l'art atteste d'une voie particulière qui,  
au fil des siècles, a maintenu ouverte l'expression, sous  
différentes formes, de la réalité et des luttes propres  
à chaque époque. Ce numéro de *La Revue Quart Monde*  
se penche sur l'expression artistique et la manière dont  
l'art donne à voir et à comprendre la vie et le courage  
des plus pauvres de nos sociétés, mais aussi donne  
aux personnes aux prises avec la pauvreté des outils  
nécessaires pour s'affirmer, se forger un esprit critique,  
apprendre à exprimer leur vision du monde personnelle  
et collective. ■

## À RETROUVER EN LIBRAIRIE



### LES PLAGES DE L'EMBARQUEMENT

JULIEN GOUDICHAUD ET NICOLAS TORRENT, LES ARÈNES, MAI  
2023, 336 P., 20 €

En 2022, plus de 45 000 migrants ont tenté de traverser la Manche  
pour aller au Royaume-Uni. Cet ouvrage décrit leur quotidien dans  
la « jungle de Calais », puis au fil de leur périple. Pendant sept ans,  
le journaliste Julien Goudichaud est resté à leurs côtés, jusqu'à  
entreprendre, lui aussi, la traversée à bord d'un canot pneumatique. ■



### LA SOCIÉTÉ DU COMMUN – POUR UNE ÉCOLOGIE POLITIQUE ET CULTURELLE DES TERRITOIRES

HERVÉ DEFALVARD, ÉDITIONS DE L'ATELIER, AVRIL 2023, 264 P.,  
21 €

Création de monnaies locales, épiceries coopératives, parcs éoliens  
citoyens... Maître de conférence en économie, Hervé Defalvard  
analyse ces changements de pratiques quotidiennes comme autant  
de réponses face à la crise du sens et de nos relations aux vivants.  
Encore fragmentées mais véhiculant un nouveau mode de vie, ces  
alternatives permettent d'entrevoir une société du commun. Elle dessine des liens entre  
les territoires, à différentes échelles, pour une gouvernance collective et polycentrique  
des biens communs. C'est pourquoi une large place est faite dans ce livre aux initiatives  
locales et aux acteurs qui construisent, sur les territoires, des solidarités relatives à l'emploi,  
l'habitat, la santé, la culture, pour une société inclusive et durable. ■



### PARENTS, MÊME DANS LA PRÉCARITÉ

REVUE ALTERNATIVES NON-VIOLENTES, MARS  
2023, N°204, 8,50 €

Les livres sur la parentalité se multiplient.  
Mais les conditions de vie difficiles n'y sont pas  
toujours évoquées. Les enfants qui posent problème  
sont dirigés vers des spécialistes. Dans bien des  
cas pourtant, c'est la société qu'il faudrait soigner,  
en amont. Repérer et combattre les violences subies

qui engendrent souffrance et précarité : pauvreté, mal-logement, discriminations...  
« La pauvreté, c'est avoir besoin d'aide, mais avoir trop peur d'être jugée comme  
une mère incapable pour la demander », dit une mère. Déculpabiliser les parents,  
les aider à reprendre du pouvoir sur leur vie, à retrouver leur dignité, à se  
réapproprier leur autorité parentale et à revendiquer plus de justice, tel est l'objectif  
de ce numéro de la revue *Alternatives non-violentes*, à laquelle plusieurs membres  
d'ATD Quart Monde ont contribué, dont les volontaires permanents Céline Truong,  
pour un article intitulé « Les droits de l'enfant dans une famille pauvre »,  
et Sylvain Lestien qui signe « Des vacances à la Bise pour retrouver sa dignité ». ■



### FAIRE VIVRE LE JOURNAL D'ATD QUART MONDE C'EST... S'ABONNER !

Le mensuel du Mouvement ATD Quart Monde  
en France donne la parole à ceux que l'on  
n'entend jamais. En vous abonnant, vous  
permettez à une personne de le recevoir  
gratuitement.

### BON DE COMMANDE

→ COMMANDEZ SUR  
[WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG](http://WWW.EDITIONSQUARTMONDE.ORG)

Je m'abonne :

- au *Journal d'ATD Quart Monde* (11 n°/an).  
10 € ou plus : ..... €  
 à la *Revue Quart Monde* (4 n°/an).  
28 € ou plus : ..... €

Je commande : NBRE/TOTAL

Revue Quart Monde,  
Peindre et dépeindre 8 € ..... / ..... €

+ Frais de port :

- pour 1 exemplaire – 4 € ..... €  
pour 2 exemplaires et plus – 7 € ..... €  
ou ce que vous pouvez. .... €

TOTAL DE LA COMMANDE ..... €

ENVOYEZ VOTRE CHÈQUE uniquement pour  
les abonnements et livres ci-dessus, à l'ordre  
de ATD QUART MONDE, 12, rue Pasteur  
95480 Pierrelaye, accompagné du bulletin  
en bas.

### JE SOUTIENS ATD QUART MONDE DANS LA DURÉE

J'autorise l'établissement teneur de mon  
compte à prélever sur ce dernier le montant  
correspondant à mon soutien régulier à ATD.

Chaque mois, je choisis de donner ..... €

J'adhère à ATD Quart Monde

*Vous signifierez ainsi votre adhésion aux valeurs et  
aux engagements d'ATD Quart Monde, vous  
contribuez à augmenter sa visibilité et pourrez  
voter à l'assemblée générale.*

Fait à ..... le .....  
Signature

Envoyez ce mandat de prélèvement SEPA  
accompagné d'un RIB à ATD Quart Monde,  
12 rue Pasteur 95480 Pierrelaye, 01.34.30.46.23  
Sauf avis de votre part, le reçu fiscal vous sera  
envoyé annuellement en janvier pour tout don  
supérieur à 8 euros.

**Bénéficiaire** Fondation ATD Quart Monde  
63, rue Beaumarchais 93100 Montreuil.  
**Identifiant créancier SEPA** : FR19 ZZZ 427.147

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Fondation  
ATD à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre  
compte conformément aux instructions de la Fondation ATD.  
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon  
les conditions décrites dans la convention que vous avez passée  
avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée  
dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte  
pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent  
mandat sont expliqués dans un document disponible que vous  
pouvez obtenir auprès de votre banque.  
Les informations recueillies sont enregistrées par ATD Quart  
Monde dans une base de données sécurisées. Ni vendues, ni  
échangées, ni communiquées, elles sont réservées à son  
usage exclusif à des fins de gestion interne, de réponse à vos  
besoins et d'appel à votre générosité. Vous pouvez avoir accès  
aux informations vous concernant et demander leur rectifica-  
tion ou leur suppression en contactant le Secréariat des Amis  
(12 Rue Pasteur - 95480 Pierrelaye). Sans demande de sup-  
pression, elles sont conservées pendant la durée nécessaire à  
la réalisation des finalités précitées.

M., M<sup>me</sup> .....

Adresse .....

E-mail .....

année de Naissance .....





## STYVEN ANDREU ET GWENDOLINE GUERIN

↑ © JCR, ATD Quart Monde

# « Quand on a été placé, on a une étiquette toute la vie »

Styven Andreu et Gwendoline Guerin sont militants Quart Monde à Caen. Le jeune couple, âgé de 25 ans, est notamment engagé pour « faire changer certaines façons de faire des services sociaux » et développer l'accompagnement des familles plutôt que le placement des enfants.

**D**e grandes photos de leurs quatre enfants ornent les murs blancs de leur appartement. Dans le salon, les jouets sont sagement rangés contre le mur. Gwendoline et Styven savent que ce logement, proposé par le CHRS (Centre d'hébergement et de réinsertion sociale), n'est que temporaire, mais ils veulent qu'il soit le plus chaleureux possible pour accueillir leurs jumeaux nés il y a deux ans, ainsi que les deux enfants qu'ils ont eu chacun lors d'une première union. Tous les quatre sont pour l'instant placés et ne voient leurs parents que quelques heures par mois, dans le cadre de visites médiatisées, en présence d'un travailleur social.

« Je veux me battre pour récupérer mes enfants », affirme Gwendoline. Elle-même a été placée dans des foyers et des familles d'accueil à l'âge d'un mois. Elle a été déclarée pupille de l'État à 4 ans, car sa mère avait coupé tous les liens avec elle. « Pour moi, cela me paraissait normal d'être en famille d'accueil. Je ne manquais de rien. Mais quand on a été placé, on a une étiquette toute la vie. Aujourd'hui, tout le monde me rejette mon histoire à la figure, à chaque audience. "Vous avez été placée, donc vous n'êtes pas capable de vous occuper de vos enfants", disent-ils. Mais ils critiquent leur propre travail alors ? », s'insurge-t-elle. Styven, quant à lui, a vu son premier fils être placé à l'âge de 3 mois, car il était alors « dans une situation d'errance ». « Je n'étais pas à la rue, j'étais hébergé avec

mon fils. Maintenant, j'ai un logement et j'attends toujours. Cela avance doucement, mais au bout de combien d'années ? », s'interroge-t-il.

### PARTICIPATION AU « CHANTIER FAMILLES »

Tous deux égrènent la longue liste des décisions pour lesquelles ils n'ont pas eu l'impression d'être entendus ou qui leur semblent incohérentes. « Les services sociaux veulent qu'on travaille. Mais comment faire pour trouver un travail ou une formation quand toutes les visites avec nos enfants sont le vendredi ? », s'interroge Gwendoline. La jeune femme supporte mal toutes les injonctions données par les travailleurs sociaux quand elle s'occupe de ses enfants. « Je me demande s'ils appliquent vraiment, avec leurs propres enfants, toutes les règles qu'ils nous disent d'appliquer. » Styven regrette pour sa part le manque de soutien et l'engrenage trop rapide des procédures de placement. « Au lieu de placer nos enfants, qu'ils nous aident à faire les choses à leur manière. Si on était riche, il y aurait moins de regards sur nous et ils nous écouterait plus. Pour nous, cela ne sert à rien de parler, car si on s'énerve, cela nous porte préjudice », constate-t-il.

Styven et Gwendoline ont pourtant choisi de parler, pour « faire changer certaines façons de faire des services sociaux ». Depuis 2021, ils se sont engagés avec ATD Quart Monde

dans le cadre du « chantier familles », une recherche internationale sur « le rôle des liens familiaux et sociaux dans l'éradication de la misère ». Ce projet réunit une quarantaine de militants Quart Monde français, mais également des membres du Mouvement au Royaume-Uni, en Suisse, aux Pays-Bas, aux États-Unis, en Belgique, en Espagne, en Pologne et au Québec. Tous sont partis de deux constats : la misère sépare les parents et les enfants et cette séparation prend des formes différentes selon les pays ; tous les parents souhaitent que leurs enfants n'aient pas la même vie difficile qu'eux à cause de la grande pauvreté, et pourtant, la grande pauvreté se reproduit d'une génération à l'autre.

« J'ai compris que j'avais les mêmes droits que tout le monde. »

Les deux jeunes caennais ont notamment été marqués par les échanges qu'ils ont pu avoir avec des Polonais au sujet du placement. « On voit qu'on n'est pas tout seul à vivre ça. Ça nous permet d'avoir une autre vision des choses. Pour moi, avant, ce que je vivais, c'était normal, c'était juste mon destin. Grâce à ces discussions, j'ai compris que j'avais les

mêmes droits que tout le monde et que je pouvais combattre la pauvreté avec d'autres personnes », souligne Styven.

### FAIRE ÉVOLUER LE REGARD DE LA SOCIÉTÉ

Avec Gwendoline, il a également participé au travail mené depuis un an avec la Dynamique jeunesse européenne d'ATD Quart Monde. Dans ce cadre, ils sont notamment allés au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, en avril dernier, avec une trentaine d'autres jeunes européens. Tous deux espèrent que leurs réflexions sur le harcèlement, l'isolement et la volonté des jeunes « d'avoir davantage le choix » feront évoluer le regard de la société sur les personnes en situation de pauvreté.

« Pour moi, être pauvre, c'est être toujours dans l'attente, c'est être en panne de nourriture à la fin du mois, compter son argent, mais aussi ne pas pouvoir faire des sorties, partir en vacances, rencontrer d'autres personnes... », détaille Styven. Il aimerait pouvoir surmonter ces difficultés, mais s'interroge : « si j'étais plus riche, je ne sais pas si je serais la même personne. J'aurais peur de devenir égoïste. Avec le peu que j'ai, j'aime bien aider les gens, sans attendre un retour ». Il avoue qu'avec Gwendoline, ils ont « parfois des coups de mou face à tout ce qui paraît insurmontable ». Mais ils trouvent souvent du réconfort auprès de « tous les amis rencontrés à ATD Quart Monde ». ■

JULIE CLAIR-ROBELET